La sécurité privée, un secteur où l'excellence passe par la formation

SÉCURITÉ

Selon une étude mandatée Réseau national de sécurité (RNS) de la Confédération, près de 70 % des actifs de la sécurité dépendent du secteur public et 30 % relèvent du secteur privé. Par ailleurs, l'évolution récente montre une augmentation plus rapide des effectifs des forces pour le secteur privé (+ 20,5 %) que pour le secteur public (+ 8 %). Cette croissance se vérifie notamment au sein de nombreuses communes qui font de plus en plus appel à des sociétés de sécurité privées pour assurer des tâches variées comme les veilles de nuit, la sécurité lors des grands événements, la surveillance dans les centres d'asile et les patrouilles. En 2012 déjà, une enquête de la RTS révélait que plus de 150 communes romandes sous-traitaient des missions de sécurité à des entreprises privées.

Garde-fou pour assurer des prestations de qualité

En contrepartie de cette délégation, les autorités communales et cantonales exigent des mandataires qu'ils sachent se comporter correctement en cas d'incidents particuliers et qu'ils disposent de connaissances en matière d'autoprotection et d'autodéfense. Contrairement aux Alémaniques, les Romands ont adopté en 1996 un Concordat encadrant les activités des sociétés privées. Cet accord a notamment pour but de fixer des règles communes régissant l'activité des entreprises de sécurité et de leurs agents. Il contraint les chefs des entreprises et leurs employés à démontrer leur «honorabilité», notamment via l'assurance d'un casier judiciaire vierge et des formations de qualité.

Formation de base et formation continue

Le métier d'agent de sécurité et surveillance n'a cessé d'évoluer et de se professionnaliser durant ces dernières années. Il requiert des compétences techniques et sociales ainsi qu'un sens prononcé pour la communication. La formation doit donc être à la hauteur des exigences du poste.



Au terme d'une formation exigeante et d'un examen final réussi, l'Académie Suisse de sécurité, présente à Gland pour le canton de Vaud, délivre un Certificat reconnu au sein des institutions et des entreprises privées de sécurité.

Dans le cadre du Concordat, les entreprises de sécurité ont l'obligation de prodiguer à leurs agents une formation initiale avant emploi et une formation continue en cours d'emploi. La formation de base se compose de modules juridiques et techniques pour développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Elle est renouvelée tous les 4 ans afin que les professionnels puissent rafraîchir et enrichir leurs connaissances ainsi que leurs compétences. En complément, les employeurs doivent proposer chaque année à leurs collaborateurs des modules de formation continue comme menottage, désescalade verbale, gestion du stress, tir complémentaire pour les titulaires du port d'arme, etc..

Nouveau Centre de formation à Gland

Quelques Centres en Suisse romande proposent des formations de qualité. C'est le cas notamment de l'Académie Suisse de sécurité qui collabore avec succès depuis plus de 10 avec plusieurs entreprises de sécurité privée ainsi que la police cantonale. Cette Académie qui dispose de plusieurs Centres

dans les cantons de Genève, Valais, Berne et Neuchâtel a choisi la ville de Gland pour y établir son Centre de formation vaudois. Le Directeur général Patrick Carruzzo a désigné pour cette mission le glandois Eliezer Medevielle qui dispose d'une infrastructure idéale pour ce type de formation.

Eliezer Medevielle, lui-même agent de sécurité et instructeur d'autodéfense est désormais Formateur agréé de l'Académie Suisse de sécurité pour dispenser les formations de base et les formations continue aux agentes de sécurité privée dans le canton de Vaud. A relever que tous les formateurs de l'Académie Suisse de Sécurité sont accrédités par les polices cantonales en qualité d'agent de sécurité, conformément au Concordat sur les entreprises de sécurité approuvé par le Département fédéral de justice et police.

Plus d'informations sur www.acasuisse.ch



YOUHR Horlogerie

Réparation Montres **Pendules**

Projets YOUHR Sàrl Rte des Avouillons 4 1196 Gland 022 995 08 80 youhr@projets-youhr.ch



Rue de la Paix 7 · 1196 GLAND Tél. 022 364 12 61 · Fax 022 364 52 74 E-mail: bergersanit@bluewin.ch www.berger-sanitaire-chauffage.ch



La Puce à

Toilettage pour chiens

www.lapucealoreille.ch

Valérie Bollhalder ZA En Plannaz 4-1196 GLAND Tél. 022 364 85 85

